

Compte rendu de séance

Séance du 9 Mai 2023

L'an 2023 et le 9 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de CAPON Philippe, Maire.

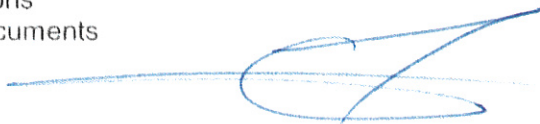
Présents : M. CAPON Philippe, Maire, Mmes : DURAND Marie, LASSUS Bernadette, MM : BOIVIN Patrick, BOUTILLIER Gilles, DE GAVELLE Thierry, DERUMIGNY Antoine, LOPES GONCALVES José, MARTEL Eric

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : FERRAND Claire à M. BOUTILLIER Gilles, HEBBINCKUYS 'Marie-Pierre à M. CAPON Philippe.

POUVOIR

Je soussigné Clare Roux donne pouvoir à Gilles Boutillier

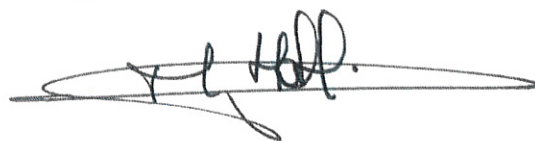
- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 09/05/2023
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents



POUVOIR

Je soussigné Marie-Pierre Hebbinckuys donne pouvoir à Philippe CAPON

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 9/05/2023
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents



Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 02/05/2023

Date d'affichage : 02/05/2023

A été nommé(e) secrétaire : Thierry DE GAVELLE

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Néant

REUNION

Ecole le 12/04/23 :

Réflexion sur l'aménagement de l'école.

PLUI le 18/04/23 :

Dossier en cours.

DIVERS :

- La passerelle de l'air de jeux menant à l'étang est en très mauvais état, des devis sont en cours.
- Le départ de Mathilde, employé de la bibliothèque partira le 15 mai, une nouvelle embauche est prévue le 5 juin 2023.
- Une course cycliste aura lieu à Marray, en venant de l'étang pour aller en direction de la route de Beaumont la Ronce la circulation sera barrée pendant 4h, des commissaires assureront la sécurité des cyclistes durant cette traversée.
- Les travaux de la fibre démarrent dès lundi, une durée de deux mois est envisageable.
- L'achat du terrain situé à la Raudière est prévu pour le 19.05.2023.

Séance levée à : 20h30

En mairie, le 23/05/2023
Le Maire
Philippe CAPON

